

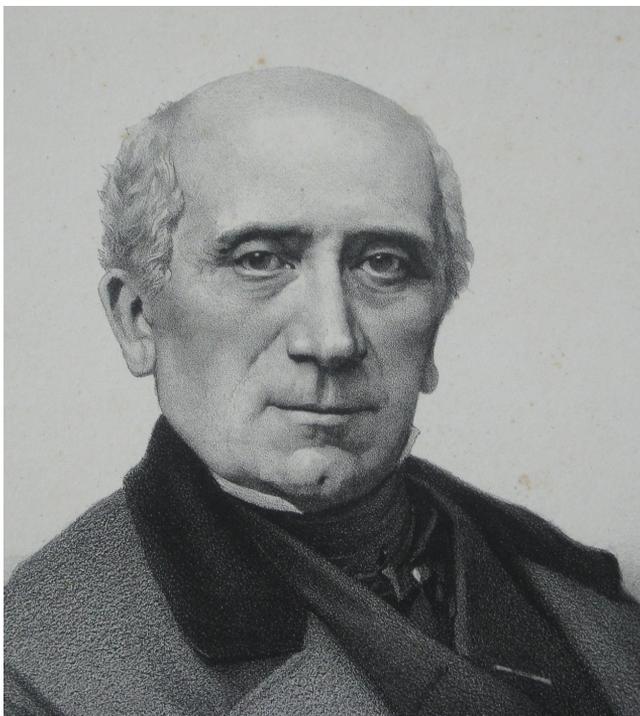
Bulletin de la Société Henry Dunant



n° 30 - avril 2019 - novembre 2020

Tiré à part:

- * Théodore Maunoir, membre du Conseil de santé
- * Colloque historique *Sur les traces de Théodore Maunoir*, le 26 avril 2019
- * *Sur les traces de Théodore Maunoir*. Cousinade du 7 août 2019
- * Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge



Théodore Maunoir
Lithographie de Jules Hébert

Table des matières du *Bulletin n° 30*

<i>Par vents et marées</i>	p. 1
----------------------------------	------

Documents et sources

- <i>Théodore Maunoir, membre du Conseil de santé</i> Texte établi et présenté par Roger Durand	p. 3
- <i>Louis Appia vit une année charnière : 1849. Sa lettre du 3 septembre</i> Texte établi et présenté par Roger Durand	p. 6
- <i>Gustave Ador célèbre le 10^e anniversaire de la mobilisation. Discours du 17 août 1924 à Genève</i> Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand	p. 11

Vie de la Société

- Activités réalisées en 2019-2020	p. 19
- Assemblée générale n° 47. Le vendredi 1 ^{er} mars 2019	p. 25
- Colloque historique <i>Sur les traces de Théodore Maunoir</i> , le 26 avril 2019.....	p. 27
- « <i>Guerre et paix</i> ». <i>Un duo pathétiques dont les faits sont indissociables</i> par Elizabeth Moynier	p. 28
- <i>Accordo Programmatico</i> signé à Trente le 13 février 2020 par Roger Durand et Maria Grazia Baccolo	p. 31
- Programme du second semestre 2020	p. 36

Voyages d'étude

- <i>La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaire d'Henry Dunant en Algérie. Voyage d'études du 23 octobre au 1^{er} novembre 2018</i> par Elizabeth MOYNIER	p. 37
- <i>Trentino et Lombardie. Voyage d'étude du 19 au 22 juillet 2019</i> par Maria Grazia Baccolo, Roger Durand et Bertrand Pictet	p. 50
- <i>Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève. Cousinade du 7 août 2019</i> par Claire-Lise Sheeler	p. 59
- <i>Voyage d'étude au Costa Rica du 6 au 12 mars 2020</i> par Cécile Dunant Martinez	p. 62

Communications

- <i>Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge</i> par François Bugnion	p. 73
- <i>Gustave Moynier. L'Institut de droit international, 1874. La guerre des Balkans</i> par André Durand [†]	p. 77

Publications

- Publications nouvelles de la Société Henry Dunant	p. 87
---	-------

Inventaire

- Inventaire des bustes : Appia et Dunant	p. 94
- Inventaire des timbres : Togo	p. 96

Théodore Maunoir membre du Conseil de santé

Texte établi et présenté par Roger Durand

Pendant la Restauration, de 1813 à 1846, la République et canton de Genève a un « Conseil de santé », présidé par un conseiller d'Etat composé de médecins, de vétérinaires et de pharmaciens. Ils semblent chargés de tâches multiples : veiller à l'hygiène publique (éliminer des purins nauséabonds), surveiller la santé du bétail, pourchasser les vendeurs de « remèdes miracles », valider les compétences de candidats (Genève n'a pas de faculté de médecine, de sorte que chaque nouveau médecin – formé à Paris ou Montpellier ou en Allemagne – doit passer un examen), lutter contre les épidémies, contrôler les « filles publiques » au speculum, gérer la formation des sages-femmes, etc.

Hélas, les procès-verbaux du Conseil de santé semblent avoir disparu, pour la plupart. Les Archives d'Etat de Genève en conservent en tout cas un volume pour les années 1842-1844. Ainsi, dans la séance du 14 octobre 1843, le président Faesch, conseiller d'Etat, les docteurs Herpin, Maunoir et D'Espine prennent connaissance du **Rapport de Mess. Herpin et Maunoir, membres de la Commission de la Maison d'accouchements** :

Cette commission propose la suppression de la Maison à dater du 31 Janvier, époque où finit l'année administrative de cette maison.

Les comptes ont été visés, après avoir été trouvés en règle ; Mr Morin, fils du défunt Professeur d'accouchements, demande à être déchargé des livres et du solde en caisse jusqu'à ce jour.

Séance du ^{quatorze} ~~vingt~~ ~~quatre~~ Octobre 1843.

Présents: Mes. Fasel Président, Herpin, Maunoir, D'Espina

Rapport de mes. Herpin et Maunoir membres de la commission de la maison d'accouchement. Cette commission propose la suppression de la maison à Valer du 31 Janvier époque où finit l'année administrative de cette maison. Les comptes ont été vérifiés après avoir été trouvés en règle; m^r Morin fils du défunt Professeur d'accouchement demande à être déchargé des livres et du solde en caisse jusqu'à ce jour. Les commissaires pensent que lors que le besoin de sages femmes se fera sentir, le conseil de santé pourra réclamer les fonds nécessaires pour envoyer des élèves sages femmes étudier à Douv ou à quelqⁿ autre bonne école. Ils proposent en outre que les fonds de la maison d'accouchement soient réservés jusqu'au moment de la liquidation, et qu'il soit prélevé sur ces fonds la somme nécessaire pour l'achat des annales d'hygiène. — Le rapport entier est voté et approuvé.

Extrait du procès-verbal du 14 octobre 1843

Archives d'Etat de Genève, Santé A n° 10, « Conseil de Santé, n°6, Délibérations »

Les commissaires pensent que, lorsque le besoin de sages-femmes se fera sentir, le Conseil de santé pourra réclamer les fonds nécessaires pour envoyer des élèves sages-femmes étudier à Bourg ou à quelqu'autre bonne école.

Ils proposent en outre que les fonds de la maison d'accouchements soient réservés jusqu'au moment de la liquidation, et qu'il soit prélevé sur ces fonds la somme nécessaire pour l'achat des Annales d'hygiène.

Le rapport entier est voté et approuvé.

Ce document nous apprend que, pendant les années 1842-1843 au moins, Théodore Maunoir fait partie du Conseil de santé qui était donc un organe officiel de la République, en quelque sorte le ministère de la santé de Genève.

Ces années sont terribles pour lui. Sa belle-mère Esther Clavier, née Dubochet, décède en novembre 1842. Forte personnalité, elle était venue vivre à Genève, au moment où le jeune ménage de sa fille Herminie et de son gendre Théodore avaient choisi de s'installer, quittant Paris où les Clavier avaient pignon sur rue.

De plus et surtout, l'épouse de Théodore est frappée d'une impitoyable maladie de la peau qui lui inflige des douleurs terribles. Herminie succombe le 13 novembre 1842. Outre la souffrance de son veuvage, Théodore a la charge de leurs jeunes deux enfants, Paul et Charles, sans oublier qu'il assume aussi les deux enfants qu'Herminie a eus lors de son premier mariage avec Paul-Louis Courier.

Genève est alors en pleine effervescence politique. La révolution de 1842 annonce une ère nouvelle qui s'imposera en octobre 1846, avec la révolution faziste. C'est à cette époque que Théodore Maunoir se remariera avec Christine Jarvis qui lui donnera trois enfants, entre 1848 et 1856.

En matière de sages-femmes et d'accouchements, notre médecin membre du Conseil de santé sait de quoi il parle...

Colloque historique

Sur les traces de Théodore Maunoir, 1806-1869
le vendredi 26 avril 2019

Valérie Lathion

A l'occasion du 150^e anniversaire de la mort de Théodore Maunoir, le jeune Comité Théodore Maunoir a organisé un colloque afin de se pencher sur la trajectoire du moins connu des cinq fondateurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les conférenciers ont abordé trois facettes de Théodore Maunoir: l'homme et son réseau familial aux perspectives internationales (sa première épouse étant française et sa seconde américaine); l'étudiant en médecine qui a participé à la fondation de la Société médicale d'observation de Paris; le médecin engagé ayant créé l'hôpital Gourgas (hôpital pour les enfants sans distinction de classe sociale ni de religion) et cofondé le mouvement humanitaire de la Croix-Rouge.

Présidé par Valérie Lathion, ce colloque - qui a attiré un large public - a présenté les communications suivantes :

- *La jeunesse et le mariage avec Herminie Courier, née Clavier*, par Laurence Winthrop
- *Un jeune médecin à Paris et ses publications*, par Jean-Marie Mouthon
- *L'activité médicale à Genève et son mariage avec Christine Jarvis*, par Philippe Cramer
- *L'engagement humanitaire de Théodore Maunoir*, par Roger Durand

En préambule, François Bugnion, membre honoraire du CICR, et historien de l'institution qu'il a servie durant 47 ans, a représenté Peter Maurer, président du CICR. Nous publions son message in extenso au chapitre des « Communications » (cf. pages 73-76).

Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève

Cousinade du mercredi 7 août 2019

Claire-Lise Sheeler

Dans le cadre de la commémoration de Théodore Maunoir (1806-1869), à l'occasion du 150^e anniversaire de son décès, le Comité Théodore Maunoir a organisé une rencontre des descendants de Théodore et d'Herminie née Clavier, puis de son remariage avec Christine Jarvis.¹ Nous avons choisi le Salève, Petit, puis Grand, parce que Théodore y a vécu les temps mémorables de son idylle avec sa première épouse et que la famille Maunoir y a établi des résidences secondaires, depuis le début du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours.²

La première étape à **Mornex** s'est tout d'abord déroulée à la **Maison des Glycines** où nous avons été très chaleureusement accueillis par Mme Pauline Yapi-Aubert, une amie proche de notre vice-présidente, Laurence Winthrop. Cette demeure pleine de charme fut notamment occupée par Richard Wagner comme en attestent les partitions fixées aux murs de la véranda. Au fond du jardin, une maisonnette servit de refuge provisoire au créateur de la *Chevauchée des Walkyries* qui devait abandonner son logis, le dimanche matin, pour que les protestants de Mornex puissent y célébrer leur culte! C'était encore le cas en 1856, lorsque Richard Wagner passa quelques semaines dans ce pavillon pour y travailler en toute quiétude. On y installait quelques bancs et Richard allait se promener, le temps de l'office.

¹ Cette journée a été préparée par MM. Roland Ytié et Roger Durand qui s'étaient rendus deux fois sur place pour établir les contacts avec la mairie et avec les propriétaires du Mont Gosse, qui les avaient accueillis avec bienveillance.

² Les membres des associations travaillant sur la genèse de l'ère humanitaire à Genève étaient cordialement les bienvenus.

Grâce à la disponibilité de Mme Claire Matthey, adjointe au maire de Mornex et responsable de la culture, nous avons pu visiter le **Temple de Mornex** construit en 1873, récemment racheté par la commune. Nous nous sommes installés sur les bancs couverts d'une vénérable poussière pour écouter une brève introduction sur la vie d'Henri-Albert Gosse (1753-1816) que notre président Roger Durand nous avait préparée pour introduire le fort lien entre ce pharmacien atypique et le père de Théodore, Charles Théophile (1775-1830). Henri-Albert Gosse était un éminent naturaliste qui fonda en 1815 dans son ermitage au haut de son **Mont-Gosse** la Société helvétique des sciences naturelles à laquelle Charles-Théophile Maunoir, le père de Théodore, puis plus tard Théodore, ont adhéré. Le docteur Louis-André Gosse, fils d'Henri-Albert fut un confrère, un ami et un voisin de Théodore.

C'est donc en toute logique que Roger Durand nous emmena chez Mme Cléo Borel-Boissonnas, l'actuelle propriétaire du célèbre ermitage de Henri-Albert Gosse, qui nous fit visiter ce lieu chargé d'histoire. Le pavillon de forme octogonale, orné des bustes de Linné, Haller, Bonnet, de Saussure et Rousseau témoignait encore, après plus de deux siècles, de leur présence perceptible et inspirante.

Toujours au Petit-Salève, mais sur son flanc ouest donnant sur Genève, nous avons prévu un pèlerinage au **Trou de Tarabara** qui vit éclore et s'épanouir l'idylle que l'on sait entre Théodore et Herminie. A regret, le temps maussade ne nous en a pas laissé le loisir. Alors, nous avons mis le cap vers le Grand Salève.

Toujours sous la pluie, nous nous sommes rendus en voiture à la **Maison Bonne aux Treize Arbres** où Mme Catherine River-Cramer, venue d'Australie, et ses frères et sœurs nous ont accueillis dans leur maison héritée de leur aïeule Albertine Horneffer-Maunoir, fille de Théodore et Christine Jarvis³.

C'est dans un cadre magnifique et très chaleureux qu'une trentaine de personnes, cousins proches et lointains issus du premier et du second mariage, ainsi que quelques membres du Comité Théodore Maunoir et de la Société Henry Dunant, se sont réunies autour d'un délicieux buffet tout en évoquant des souvenirs familiaux et en découvrant des portraits rares de Théodore et de Christine.

³ A la suite du décès d'Herminie, Théodore a épousé Christine Jarvis (1820-1895). De ce second mariage sont nés Léon David Albert, Louis Winton et Albertine Christine Elisabeth.

La maison construite en moins de neuf mois et terminée juste avant la déclaration de guerre de 1914 possède encore, dans la cuisine, la pompe qui amenait l'eau de pluie récoltée dans la citerne installée non loin dans le jardin. Théodore et Christine avaient acheté ce terrain pour leur fille qui y bâtit un chalet, remplacé en 1914 par l'actuelle maison.

En prolongement du colloque historique du 26 avril, cette cousinade fut le prélude à la pose future de la plaque commémorative au n°6 rue du Soleil-Levant, prévue le lundi 18 novembre prochain.⁴ Elle aura favorisé des retrouvailles entre cousins proches ou éloignés et des évocations familiales agrémentées de nombreux albums de photos.

En fin d'après-midi, le soleil revenu a permis tout de même de prendre la photo de famille qui trouvera sa place dans l'album de famille et dans les archives du Comité Théodore Maunoir.

Ont participé :

Eric Cramer ; Françoise Cramer et son compagnon ; Philippe Cramer et son épouse ; Véronique et Alexandre Davidoff ; Gisèle et René Demont ; Roger Durand ; Valérie Lathion et ses enfants, Elien et Isabelle ; Alec et Isabelle Martin-Achard ; Mariella Maunoir et sa fille Caroline ; Christine et Jean Mouillère ; Elizabeth Moynier ; Catherine River et ses enfants ; Claire-Lise Sheeler ; Laurence Winthrop.

⁴ A la suite du refus de la Ville de Genève d'autoriser la pose de cette plaque commémorative, pour des raisons encore obscures et malgré le soutien enthousiaste du président du gouvernement genevois, M. Anthony Hodggers, et du président de la Croix-Rouge genevoise, M. Matteo Pedrazzini, nous devons reporter cette cérémonie à des temps meilleurs, sous d'autres auspices politiques.

MAISON DES ENFANTS MALADES



F. CHOMEL SC

J. Gaudy.

CHEMIN GOURGAS, PLAINPALAIS

Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge¹

François Bugnion

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Au nom du Comité international de la Croix-Rouge, je souhaite avant toute chose vous féliciter très chaleureusement pour l'organisation de ce colloque. Je tiens aussi à excuser M. Maurer, président du CICR, qui est retenu par d'autres obligations. Il m'a chargé de le représenter et de vous transmettre ses chaleureux messages.

Des cinq fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge tout entière – Henry Dunant, Gustave Moynier, le général Dufour, les docteurs Appia et Maunoir – Théodore Maunoir est sans conteste celui dont la vie et l'œuvre sont les moins bien connues, non seulement parce que sa carrière au service du CICR fut interrompue par un décès prématuré le 26 avril 1869, il y a, jour pour jour, 150 ans, mais aussi en raison du tempérament discret et relativement effacé de l'éminent praticien.

Et pourtant, sa contribution à l'œuvre commune n'en est pas moins importante. En effet, dès la première réunion du Comité, le 17 février 1863, Théodore Maunoir souligne la nécessité de ne pas s'adresser

¹ Allocution prononcée en ouverture du colloque *Sur les traces de Théodore Maunoir, 1806-1869*, tenu le 26 avril 2019. Voir supra page 27. (ndf)

seulement aux souverains, aux ministres et aux généraux, mais aussi de faire appel à l'opinion publique. « Il serait bon, dit-il, que le comité entretînt une agitation, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour faire adopter nos vues par tout le monde, en haut et en bas, chez les souverains de l'Europe comme dans les populations ».² Il a contribué ainsi à l'enracinement de la nouvelle institution dans les esprits et dans les cœurs des populations. Toutes celles et tous ceux qui s'efforcent aujourd'hui de faire mieux connaître le droit international humanitaire et les *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge sont en quelque sorte ses héritiers spirituels.

Si on lit attentivement le procès-verbal de la Conférence d'octobre 1863, qui donna naissance à la Croix-Rouge, c'est sans conteste Théodore Maunoir qui sauva du naufrage le projet du Comité, qui faisait l'objet d'une attaque en règle de la part des délégués français. Grâce à un discours marqué au sceau du bon sens, de l'intelligence et de l'humour,³ il parvint à renverser le cours de la Conférence, qui était sur le point de déboucher sur un échec, souhaité par les délégués français et par le maréchal Randon, ministre de la Guerre de Napoléon III. Son intervention permit de remettre le navire à flot. A la suite de cette intervention, la Conférence reprit l'examen du projet du Comité et conclut avec l'adoption de dix *Résolutions* qui devaient constituer, pour plus de soixante ans, le cadre statutaire de la Croix-Rouge.

Parmi les membres du Comité, Théodore Maunoir était, à ma connaissance, le seul qui parlât couramment l'anglais. Il avait fait une partie de ses études en Angleterre et sa seconde épouse était américaine. Cela lui donna une ouverture vers le monde anglo-saxon extrêmement utile. C'est ainsi qu'il rédigea une importante notice sur l'activité de la *Sanitary Commission*, une société de secours volontaire qui joua un rôle de premier plan lors de la guerre de Sécession, suppléant dans une large mesure des services de santé officiels quasiment inexistant, tout au moins durant les premiers mois du conflit.

² *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 17 février 1863 - 28 août 1914*, édités par Jean-François PITTELOU avec la collaboration de Caroline BARNES et de Françoise DUBOSSON, Genève, CICR et Société Henry Dunant, 1999, p. 18.

³ *Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne* (Extrait du *Bulletin*, n° 24, de la Société genevoise d'utilité publique), Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1863, pp. 72-76.

Inutile de dire que le CICR s'est empressé de publier cette notice à la veille de la Conférence diplomatique d'août 1864, qui était appelée à donner force de loi au projet de la première Convention de Genève.⁴ Pouvait-on en effet trouver plus éclatante démonstration que le projet du Comité n'était pas une chimère, puisqu'il avait déjà trouvé – par anticipation – un début d'application aux Etats-Unis ?

Enfin – et c'est en définitive peut-être le plus important – les procès-verbaux du CICR montrent que tout en étant constamment d'une irréprochable loyauté envers l'institution, Théodore Maunoir n'a jamais sacrifié son indépendance d'esprit ni sa liberté de jugement vis-à-vis de ses collègues et, notamment, vis-à-vis de Gustave Moynier, président du CICR de 1864 à 1904.

Ayant personnellement siégé durant de nombreuses années au sein d'organes collégiaux – la Direction puis l'Assemblée du CICR, soit l'organe exécutif et l'organe faïtier de l'institution – j'ai appris à me méfier des trop belles unanimités et j'ai constaté que c'est souvent la voix discordante qui permet de rappeler l'information décisive à laquelle personne n'avait jusque-là voulu prêter attention ou d'attirer le regard sur un risque que personne n'avait voulu voir. L'histoire a hélas enregistré de nombreux exemples d'unanimité dans l'erreur. Cette voix discordante au sein du Comité, cette voix qui oblige à se remettre en question, c'est souvent Théodore Maunoir qui a su l'élever. Honneur lui soit rendu !

Pour tous ces motifs, je tiens à féliciter très chaleureusement les organisateurs de ce colloque. Nul doute qu'il permettra de tirer Théodore Maunoir d'un injuste oubli et de lui rendre la place qui lui revient dans l'histoire du CICR et dans celle de la Croix-Rouge tout entière. Je vous souhaite plein succès pour la suite de vos travaux, auxquels je me réjouis de prendre part.

Permettez-moi, si vous le voulez bien, de saisir l'occasion qui m'est ainsi donnée de rappeler également la mémoire d'un arrière-petit-fils de Théodore Maunoir, Jean-Pierre Maunoir, qui a, lui aussi, fidèlement servi le CICR, comme délégué, comme chef de délégation, comme

⁴ Théodore MAUNOIR, « Note sur l'œuvre des comités de secours aux États-Unis d'Amérique », in *Secours aux blessés, Communication du Comité international faisant suite au compte rendu de la Conférence internationale de Genève*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, juin 1864, pp. 179-187.

délégué-général et enfin comme directeur des Opérations puis comme directeur du Personnel. J'ai eu l'occasion, comme jeune collaborateur, de le rencontrer et de travailler brièvement avec lui, aussi bien sur le terrain qu'au siège de l'institution. De son arrière-grand-père, il avait hérité de la brillante intelligence, tout en finesse, de la modestie et d'une touche d'humour toute britannique.

Enfin je ne voudrais pas conclure sans féliciter très chaleureusement la Société Henry Dunant et son président, Roger Durand, pour plus de quarante-cinq années d'activité inlassable en vue d'étudier et de faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, celle des autres fondateurs du CICR, ainsi que l'histoire des premières années de la Croix-Rouge.

Commentant la publication de 1904 de Gustave Moynier intitulée *Rappel succinct de l'activité déployée par le Comité international de la Croix-Rouge pendant les quarante premières années de son existence*, Pierre Boissier, éminent historien du CICR, ne relève dans cet ouvrage qu'une seule lacune: « Moynier ne dit pas combien de fois il aurait pu remplacer le mot Comité par le mot *je* ». ⁵ Pierre Boissier souligne par-là combien l'activité du CICR se confondait alors avec celle de son président.

Sans sous-estimer les contributions des autres membres de la Société Henry Dunant, on pourrait sans doute faire la même remarque pour celle-ci, dont l'activité s'est largement confondue au fil des années avec celle de son président. Qu'il en soit chaleureusement félicité.

Je vous remercie.

François Bugnion
Membre honoraire
du Comité international
de la Croix-Rouge

⁵ Pierre BOISSIER, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge, De Solférino à Tsushima*, Paris, Plon, 1963 (réédition par procédé photomécanique, Genève, Institut Henry-Dunant, 1978), p. 463.

Comité de la Société Henry Dunant

Roger Durand, *président*

Cécile Dunant Martinez, *vice-présidente*

Bella Adadzi, *trésorière*

Elizabeth Moynier, *secrétaire*

Valérie Lathion, *éditrice*

Stéphane Aubert, *chef de projet « siège de la Société »*

Nestor Cruz

Flávio Borda D'Água

Natacha Durand

Bernard Dunant, *vice-président d'honneur*

Crédits des illustrations et des photographies

Couverture: Collection privée

Page 4: Archives d'Etat de Genève

Page 62: Collection privée

Couverture 4: Photographie de David Lathion

Impressum

Ce numéro a été conçu par Roger Durand, president@shd.ch
et édité par Valérie Lathion.

Il a été imprimé par Trajets, 15 avenue Henri-Dunant, 1205 Genève.



*Buste en ébène d'Henry Dunant
sculpté par Athanase Fanou
offert par la Croix-Rouge togolaise
par les bons soins de Kodjo Agba*

Genève, le 11 novembre 2020
© Société Henry Dunant
route du Grand-Lancy 92
1212 Grand-Lancy - Suisse
president@shd.ch
www.shd.ch
isbn 2-978-88163-112-6



www.geneve-humanitaire.ch